

Le Pont

entre la Ville et les citoyens

Volume 7, numéro 5

Promenade de la rivière aux Pommés : un nouveau sentier quatre saisons

Déjà fréquentée par les marcheurs cet hiver, la Promenade de la rivière aux Pommés est maintenant prête à accueillir les citoyens, petits et grands, à l'année.

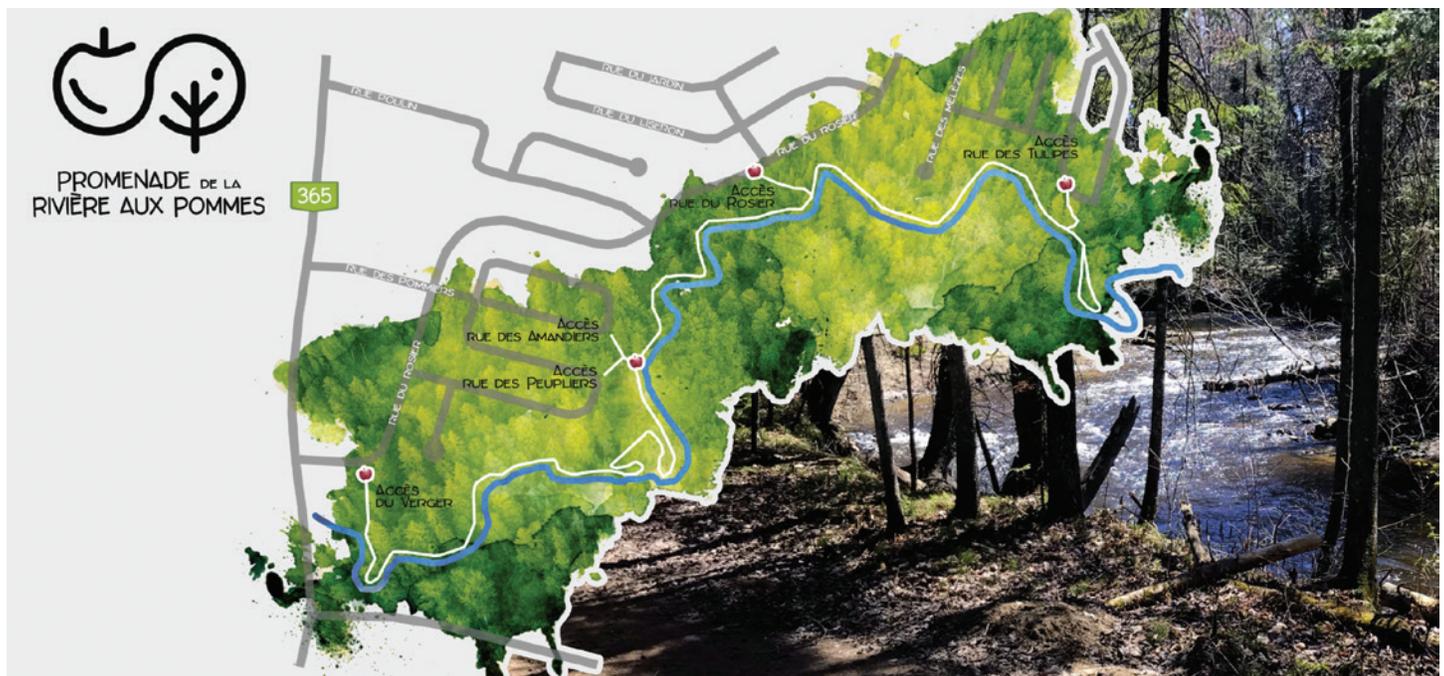
Ce magnifique sentier pédestre de près de 3 km permettra à tous de découvrir les trésors naturels de la rivière aux Pommés qui sillonne le territoire de la Ville de Pont-Rouge.

À l'entrée sud du sentier, à l'amorce de la rue du Rosier, un nouveau parc familial

sera aménagé. Au courant de la saison estivale, des modules de jeux, un air de pique-nique et un verger y seront ajoutés. Le parc du Verger sera un espace vert familial et convivial qui permettra encore une fois de profiter des atouts de ce cours d'eau.

Ce nouvel aménagement de plein air vise à offrir une qualité de vie supérieure aux citoyens en favorisant l'accès à des infrastructures qui permettent la pratique d'activités sportives sur notre territoire. Première ville de la Capitale-Nationale en

liste au palmarès des municipalités où les gens se disent les plus heureux, Pont-Rouge désire offrir un milieu de vie sécuritaire où il fait bon vivre dans lequel, jeunes et moins jeunes peuvent s'épanouir.



Plein air : plusieurs installations extérieures pour profiter de l'été

Promenade Jacques-Cartier

Avec un parcours de 4,6 km, longeant la rivière Jacques-Cartier, la Promenade Jacques-Cartier réunit les deux principaux sites culturels de Pont-Rouge, soit la Maison Déry et le Moulin Marcoux.

Décorée de 30 panneaux d'interprétation, de tables à pique-nique et de belvédères, la promenade vous fera découvrir la flore et l'histoire de Pont-Rouge.

- \$ Gratuit
- Accessible à l'année
- Piétons seulement
- Chien en laisse permis
- ville.pontrouge.qc.ca

NOUVEAU!

Promenade de la rivière aux Pommés

Avec un parcours de près de 3 km, longeant la rivière aux Pommés, cette promenade relie les quartiers résidentiels situés à l'est de la route 365.

Que ce soit à la marche ou à la course, ce sentier propose plusieurs points de vue naturels d'une grande beauté pour agrémenter vos sorties quotidiennes.

- \$ Gratuit
- Accessible à l'année
- Piétons seulement
- Chien en laisse permis
- ville.pontrouge.qc.ca

Centre de plein air Dansereau

Très prisé en période hivernale avec une trentaine de kilomètres de pistes de ski de fond, le Centre de plein air Dansereau offre un site exceptionnel pour la pratique d'activités de plein air à chacune des saisons.

Les amoureux de la nature peuvent y admirer la beauté des paysages que propose la rivière Jacques-Cartier. Que ce soit à vélo, dans un sentier couvrant 7,5 km sur le territoire de Pont-Rouge et un total de 15 km en prolongeant la balade jusqu'à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, ou à pied, dans la piste de randonnée pédestre couvrant 8 km (aller-retour), venez découvrir ou redécouvrir ce site enchanteur.

- \$ Gratuit
- Accessible à l'année
- Piétons et cyclistes
- Chien interdit
- centredansereau.com



Piste de vélo de montagne

Conçu pour les adeptes de vélo de montagne de niveau débutant voulant s'initier à ce sport, le parc de vélo de montagne emprunte un circuit de 3,5 km aménagé en milieu boisé aux abords de la Promenade Jacques-Cartier.

La piste est connectée à l'Espace 360, entre le Centre récréatif Joé-Juneau et l'école du Perce-Neige. En complément, une pumtrack asphaltée d'une longueur de 200 m est aussi aménagée à l'Espace 360 que ce soit pour améliorer sa technique ou tout simplement pour s'amuser.

- \$ Gratuit
- Accessible à l'année
- ville.pontrouge.qc.ca

Nombreux parcs et espaces verts

Les citoyens de Pont-Rouge ont accès à plus d'une douzaine de parcs offrant divers équipements tels que des modules de jeux, des aires de détente et plus encore.

Plusieurs équipements sportifs permettent aussi aux citoyens de pratiquer plus d'une vingtaine de disciplines sportives.

POUR SE RAFRAÎCHIR

En plus d'une piscine extérieure située derrière la Place Saint-Louis (189, rue Dupont), les citoyens peuvent aussi profiter de nos deux jeux d'eau situés au parc Lions et au parc Saint-Louis.

Rapport du maire sur l'état de la situation financière de la Ville de Pont-Rouge



Chères citoyennes,
Chers citoyens,

La bonne santé financière de la Ville de Pont-Rouge témoigne de la rigueur de l'administration quant au respect du cadre financier. J'aimerais souligner le travail de la direction des différents services et leur équipe durant la dernière année, fidèles à notre principe de prudence, tout en faisant preuve d'ambition. C'est l'équilibre d'une saine gestion des finances et de la concrétisation de projets stratégiques qui nous permettent d'accroître la sécurité et la qualité de vie de nos citoyens pour faire de Pont-Rouge un endroit où il fait bon vivre.

Notre ville connaît toujours une croissance enviable. Le développement résidentiel et commercial est considérable et il est indéniable que notre offre de services et nos infrastructures doivent évoluer au même rythme que notre population. La Ville de Pont-Rouge maintient sa volonté d'offrir des services de qualité arrimés aux attentes et aux besoins des différents groupes d'âge qui composent sa population, et ce, tout en respectant plus que jamais son engagement envers les citoyens quant au maintien du taux de taxation à un niveau proche de l'indice des prix à la consommation.

Nous procédons ce soir, dans le cadre de cette séance ordinaire du 2 mai 2022, au dépôt du rapport financier 2021 de la Ville de Pont-Rouge accompagné des rapports sans réserve de l'auditeur indépendant Bédard Guilbault inc.

Selon l'opinion exprimée par celui-ci, les états consolidés donnent, dans tous les aspects significatifs, une image fidèle au 31 décembre 2021 de la situation financière de la Ville et des organismes qui sont sous son contrôle, conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada.

Les efforts de l'administration municipale dans la recherche de sources de financement ont porté fruit, ce qui a permis notamment la construction d'une nouvelle caserne de pompiers afin de mieux protéger nos citoyens. La Ville s'est vu remettre près de 3,2 M\$ en subventions pour cette infrastructure. Les processus de recherche de financement public sont exigeants, mais nous permettent d'offrir

à nos citoyens des infrastructures qu'il serait impossible de financer tout en respectant notre cadre financier.

Nous pouvons en conclure que la Ville de Pont-Rouge est en très bonne santé financière et administrée de façon à maximiser chaque dollar investi. Grâce à cette saine gestion et à l'obtention de plusieurs subventions pour la réalisation de divers projets, la municipalité peut compter sur de bonnes réserves lui permettant de faire face aux investissements à venir sans qu'il y ait d'incidence significative sur le taux de taxation de ses citoyens. Nous désirons continuer de faire preuve d'un profond engagement envers le développement de projets stimulants dans le but de bonifier les services offerts à nos citoyens. Et je m'engage à déployer autant de rigueur dans la gestion de nos ressources pour y arriver.

Mario Dupont
Maire

Information complémentaire

Par souci de transparence, je vous transmets l'information relative à la rémunération des élus pour l'année 2021.

Ghislain Langlais, maire

(1^{er} janvier au 27 octobre 2021) :

Rémunération imposable : 32 567,90 \$

Allocation de dépenses : 14 266,92 \$

Lorsque délégué à la MRC de Portneuf

(1^{er} janvier au 27 octobre 2021) :

Rémunération imposable : 2 974,83 \$

Allocation de dépenses : 1 487,51 \$

Guyline Charest,

conseillère au siège #1

(1^{er} janvier au 7 novembre 2021) :

Rémunération imposable : 15 657,22 \$

Allocation de dépenses : 5 792,96 \$

Mathieu Bisson, conseiller au siège #1

(16 novembre au 31 décembre 2021) :

Rémunération imposable : 1 831,31 \$

Allocation de dépenses : 915,66 \$

Nathalie Richard,

conseillère au siège #2 :

Rémunération imposable : 13 512,08 \$

Allocation de dépenses : 6 756,04 \$

Michel Brière, conseiller au siège #3 :

Rémunération imposable : 13 783,12 \$

Allocation de dépenses : 6 891,56 \$

François Bouchard,

conseiller au siège #4

(27 octobre au 31 décembre 2021) :

Rémunération imposable : 2 384,81 \$

Allocation de dépenses : 1 192,41 \$

Lina Moisan, conseillère au siège #5 :

Rémunération imposable : 13 241,04 \$

Allocation de dépenses : 6 620,52 \$

(suite à la page suivante)

Mario Dupont, conseiller au siège #6
(1^{er} janvier au 26 octobre 2021)
et maire (27 octobre au
31 décembre 2021) :
Rémunération imposable : 18 666,23 \$
Allocation de dépenses : 8 890,02 \$

Lorsque délégué à la MRC de Portneuf (27
octobre au 31 décembre 2021) :
Rémunération imposable : 782,85 \$
Allocation de dépenses : 391,45 \$

Lorsque délégué à la RRGMRP comité :
Rémunération imposable : 1 450,80 \$
Allocation de dépenses : 725,40 \$

Guy Côté, conseiller au siège #6
(27 octobre au 31 décembre 2021) :
Rémunération imposable : 2 384,81 \$
Allocation de dépenses : 1 192,41 \$

États financiers 2021 : faits saillants



Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Je suis heureuse de vous annoncer que la situation financière de la Ville de Pont-Rouge est en bonne santé. Nous nous sommes donné des outils pour encadrer et conserver une saine gestion financière. Ces indicateurs qui figurent dans deux politiques, soit la Politique budgétaire et la Politique de la gestion de la dette à long terme, nous permettent de maintenir en santé nos finances et d'assurer le développement de la ville tout en respectant la capacité de payer de nos contribuables.

En 2021, la Ville de Pont-Rouge a investi 5,4 M\$ dans différents projets. En cherchant le maximum de financement possible auprès de partenaires gouvernementaux et privés, nous allégeons la pression sur les contribuables. Dans les dernières années, de nombreux investissements ont permis la réfection ou la construction d'infrastructures dans

différentes sphères de services aux citoyens, et ce, sans débordement.

Cette année, notons parmi les réalisations marquantes, la remise à neuf de la surface de jeu de nos terrains de tennis. Nous avons également aménagé un nouveau sentier piétonnier de 3 km, la promenade de la rivière aux Pommes. Déjà fréquentée par les citoyens cet hiver, plusieurs ajouts y seront faits dans les prochains mois, dont un parc familial comprenant une aire de pique-nique, des modules de jeux et des arbres fruitiers. Nous avons aussi achevé la construction de la nouvelle caserne de pompiers pour répondre à la croissance de notre population et aux exigences en matière de sécurité incendie.

Quant à la dette nette à long terme, elle se chiffrait à 23,9 M\$ à la fin de 2021, représentant ainsi une légère augmentation de seulement 1,2 %, et ce malgré les nombreux projets réalisés. Cette réussite résulte de la capacité de l'administration municipale de financer des projets majeurs grâce à l'obtention de soutien financier de partenaires. Nous nous assurons ainsi que la dette n'augmente pas plus rapidement que notre capacité de générer des revenus. D'ailleurs, nous présentons actuellement un ratio de la dette nette à l'ensemble des contribuables par 100 \$ de richesse foncière uniformisée de 2,20, une amélioration de 0,07 en comparaison à 2020 et en deçà de notre cible de 2,25. Ce bon résultat s'explique par notre capacité à conserver une dette stable et à une importante augmentation de la richesse foncière de la Ville.



L'excédent de fonctionnement net au 31 décembre 2021 était de 1,1 M\$, fruit d'un contrôle serré de nos dépenses et de la mise en place d'échéanciers rigoureux, est engendré également par la forte croissance de la construction résidentielle et du marché immobilier. Pour 2021, la Ville de Pont-Rouge a cumulé 1 M\$ en revenus de droits de mutation, plus du double de la somme initialement prévue au budget. De plus, les conditions hivernales clémentes des premiers mois de l'année 2021 ont aussi eu une incidence positive sur nos excédents.

Ce surplus servira notamment à soutenir le développement de la Ville et permettra d'éviter l'endettement de prochains projets. En échappant à l'endettement et à la charge d'intérêts, la Ville de Pont-Rouge se place en bonne position pour conserver un budget de fonctionnement stable.

En terminant, j'aimerais saluer le travail des fonctionnaires municipaux qui, au quotidien, assurent une excellente gestion des fonds publics, et ce, grâce à la rigueur dont ils font preuve autant dans la recherche des meilleurs prix et des subventions permettant d'offrir davantage de services de qualité aux citoyens.

Nathalie Richard
Conseillère au siège #2



Heures d'ouverture de l'hôtel de ville

Du 1^{er} juin au 2 septembre 2022, les heures d'ouverture des bureaux administratifs de la Ville, à la Place Saint-Louis, seront les suivantes :

Heures d'ouverture estivales		
Lundi	8 h à 12 h	13 h à 16 h
Mardi	8 h à 12 h	13 h à 16 h
Mercredi	8 h 30 à 12 h	13 h à 17 h
Jeudi	8 h à 12 h	13 h à 16 h
Vendredi	8 h à 12 h	

Veuillez prendre note que l'hôtel de ville sera fermé le jeudi 24 juin ainsi que le jeudi 1^{er} juillet.



SERVICES AUX CITOYENS

Rendez-vous à spadequebec.ca ou contactez le 418 527-9104



www.spadequebec.ca
@SPAQUEBECOFFICIEL

Appel de candidatures pour le comité consultatif d'urbanisme

La Ville de Pont-Rouge sollicite des candidatures de citoyennes et citoyens intéressés à siéger au sein du comité consultatif d'urbanisme (CCU). Le CCU joue un rôle actif dans la planification du territoire. Formé conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le comité est chargé de formuler des recommandations au conseil municipal sur toute demande de dérogation mineure, de plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) ou toute question en matière d'urbanisme, de zonage, de lotissement ou de construction que lui soumet le conseil municipal.

Le comité est composé de résidents et d'élus municipaux. Le comité siège à huis clos, une fois par mois. Occasionnellement, selon le nombre de dossiers à traiter, il peut y avoir la tenue d'une seconde séance dans le mois. La durée d'un mandat est de trois ans et celui-ci peut être renouvelé par le conseil municipal.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Web de la Ville.

LES LOISIRS

INSCRIPTIONS

COURS DE TENNIS POUR ENFANTS

La période d'inscription pour la saison estivale 2022 est en cours. Cette année encore, la qualité des cours sera assurée par l'Académie de tennis de Pierre Samson. L'inscription en ligne se poursuit jusqu'au 23 juin 2022 à 16 h. Pour plus de détails, consultez le ville.pontrouge.qc.ca/tennis. Faites vite, les places sont limitées!

À LA PLACE SAINT-LOUIS

OUVERTURE DE LA PISCINE EXTÉRIEURE À LA PLACE SAINT-LOUIS

La piscine extérieure de la Place Saint-Louis sera accessible aux baigneurs à la fin du mois de juin. Surveillez l'horaire disponible prochainement sur le site Internet de la Ville.

Bonnes h d'utilisation de



ENTRÉES DE COUR ET PAVAGE

Il est interdit en tout temps de nettoyer une entrée de cour, un trottoir ou le pavage avec de l'eau potable.

En plus de n'être pas du tout écologique comme comportement, il existe d'autres options telles que le balayage ou attendre la prochaine pluie.



PISCINES ET SPAS

Il est permis de régulariser le niveau de votre piscine ou spa, peu importe la journée, entre minuit et 6 h.

Pour une nouvelle piscine, le remplissage complet sera aussi autorisé par votre permis d'installation et doit être réalisé entre minuit et 6 h.

Il est interdit à toute personne de vider une piscine sans motif valable en remplaçant l'eau évacuée par celle de l'aqueduc municipal.



PELOUSE

Du 1^{er} mai au 1^{er} novembre, il est permis d'utiliser l'eau potable, entre 20 h et 23 h, en alternance selon votre numéro civique, si l'eau est distribuée par un système automatique ou mécanique.

L'arrosage de la pelouse est permis :

- Pour les résidences dont le numéro civique est pair, les mardis, jeudis et samedis;
- Pour les résidences dont le numéro civique est impair, les mercredis, vendredis et dimanches.

L'ARROSAGE DE LA PELOUSE EST INTERDIT EN TOUT TEMPS LE LUNDI.



POSE DE TOURBE ET ENSEMENCEMENT

Avec l'obtention d'un permis (gratuit), l'arrosage mécanique sans interruption est permis le jour de la pose de la tourbe ou de l'ensemencement.

Il est possible d'arroser tous les jours suivants l'installation de la nouvelle pelouse, entre 20 h et 23 h, pour une période de 15 jours consécutifs.



La Ville de Pont-Rouge se réserve le droit de révoquer tout permis émis et restreindre l'utilisation extérieure de l'eau potable en cas de pénurie.

Les citoyens ayant utilisé l'eau potable à des fins interdites lorsqu'une période de pénurie a été décrétée peuvent être mis à l'amende.



La Ville de Pont-Rouge participe activement à la *Stratégie québécoise d'économie d'eau potable* notamment en réalisant des actions de sensibilisation à l'utilisation responsable de l'eau pendant le mois de juin (Mois de l'eau).



Pour consulter toute la documentation et la réglementation en lien avec l'utilisation de l'eau potable du réseau d'aqueduc municipal, visitez le ville.pontrouge.qc.ca/eau-potable.

Habitudes de l'eau potable



PLANTATION DE HAIES ET D'ARBUSTES

Avec l'obtention d'un permis (gratuit), l'arrosage sans interruption est permis le jour de la plantation.

Il est possible d'arroser tous les jours suivants, entre 20 h et 23 h, pour une période de 15 jours consécutifs.



FLEURS, ARBUSTES ET POTAGERS

Du 1^{er} mai au 1^{er} novembre, l'arrosage automatique ou mécanique est permis tous les jours, entre 18 h et 6 h, sans excéder une période continue de 30 minutes.

L'arrosage manuel d'un potager, d'une boîte à fleurs ou d'une plate-bande est permis en tout temps.



VÉHICULES

Il n'y a pas de restriction concernant l'heure et la journée pour le lavage de véhicules motorisés.

Il est toutefois obligatoire d'utiliser un boyau équipé d'une fermeture à relâchement tenu à la main pour éviter le gaspillage de l'eau.



MURS EXTÉRIEURS

Avec l'obtention d'un permis (gratuit), il n'y a pas de restriction concernant l'heure et la journée pour le lavage des murs.

Une limite de 5 permis émis par année est fixée pour chaque résidence.

Il est toutefois obligatoire d'utiliser un boyau équipé d'une fermeture à relâchement tenu à la main pour éviter le gaspillage de l'eau.



Pénurie d'eau potable



Danger d'incendie



Bris d'aqueduc



ALERTES MUNICIPALES



Fermeture de routes



Avis d'ébullition

Obtenez en temps réel des alertes et de l'information utile en cas de situations d'urgence ou d'entraves majeures!

COMMENT S'INSCRIRE?

- 1 Téléchargez gratuitement l'application « IdSide - Echo » en vous rendant dans l'App Store ou Google Play.
- 2 Ouvrez l'application et autorisez l'envoi de notifications pour vous permettre de recevoir les alertes.
- 3 Sélectionnez la Ville de Pont-Rouge parmi la liste d'organisations.



Disponible sur
App Store

Disponible sur
Google play



Feux extérieurs

Il est interdit d'allumer des feux sur le territoire de la municipalité à moins d'utiliser un foyer extérieur conforme afin d'éviter tout danger de propagation du feu.

Votre foyer extérieur doit être fabriqué d'un matériau incombustible (pierres, brique, etc.) et muni d'un pare-étincelles. La hauteur maximale autorisée du foyer est de 2 m à partir du sol. Il doit être installé sur une dalle de béton au sol ou sur une structure similaire.

Votre foyer extérieur doit être installé à au moins 5 m des limites de propriété et de tout bâtiment (maison, garage, cabanon, etc.). Il doit aussi être placé à au moins 3 m de tous matériaux combustibles (patio, piscine, etc.) comprenant la végétation (arbres, haies, etc.).



Rappelons que seul le bois sec, non teint, non peint, non traité et non souillé doit servir de matière combustible. Toutes autres matières (pneus, plastique, déchets, etc.) sont prohibées.

Il est interdit d'allumer un feu dans un foyer extérieur lorsque la vélocité du vent est supérieure à 20 km/h et/ou que l'indice de danger d'incendie de la SOPFEU est d'élevé à extrême.



Feux d'artifice d'usage domestique

Même si des pièces pyrotechniques sont en vente au dépanneur du coin, leur utilisation demeure un danger. Elles doivent être manipulées, transportées et utilisées de façon sécuritaire par une personne de 18 ans ou plus.

Quelques exigences à respecter!

Choisir un site extérieur de 30 m x 30 m, dégagé de tous obstacles (arbres, bâtiment, lignes électriques, etc.);

S'assurer que le site est libre de tout matériau (débris, objet, végétation, etc.) pouvant constituer un risque d'incendie;

S'assurer d'avoir à portée de main des seaux d'eau, un extincteur ou un boyau d'arrosage prêt;

Garder les spectateurs à au moins 20 m des pièces pyrotechniques;

S'assurer que la vitesse des vents est inférieure à 30 km/h et qu'aucune restriction de la SOPFEU n'est en vigueur;

Respecter les instructions du manufacturier et les conditions d'utilisation sécuritaire de Ressources naturelles Canada disponibles sur notre site Web à ville.pontrouge.qc.ca/incendie.

Il est interdit d'allumer des feux d'artifice dans les rues, terrains sportifs et parcs. Vous devez également obtenir au préalable un permis auprès du Service incendie.

Feux à ciel ouvert

Il est interdit à toute personne d'allumer, d'avoir la garde ou de surveiller un feu extérieur en zone résidentielle ou agricole à moins d'avoir obtenu au préalable un permis de brûlage auprès du Service incendie et que toutes les conditions établies soient respectées lors du brûlage.

GRATUIT + OBLIGATOIRE

Votre demande doit être soumise au moins 3 jours ouvrables avant la date prévue du brûlage en utilisant le formulaire disponible au ville.pontrouge.qc.ca/incendie.

ACTIVITÉS DES ORGANISMES

ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE PONT-ROUGE

TOURNOI DE PÊCHE

Samedi 4 juin, au Grand-Remous

L'Association vous invite à son tournoi de pêche annuel sur le site du Grand-Remous. Ensemencement de truites, vivier pour les enfants de 12 ans et moins et plusieurs prix de présence pour les participants du tournoi. Inscription sur place le matin même, dès 6 h.

Information : 418 410-8600

CERF VOLANT DE PORTNEUF

PROGRAMMATION ESTIVALE

LE RENDEZ-VOUS DES PARENTS ESTIVAL

Tous jeudis de 9 h à 10 h 30, à Pont-Rouge
Du 9 juin au 28 juillet 2022

Rencontres sympathiques en plein air pour discuter entre parents. Gratuit!

BOUGE ET GIGOTE

Tous les mardis de 9 h 30 à 11 h, au local 171 de la Place Saint-Louis (porte 4)
Du 7 juin au 26 juillet 2022

Activités de motricité en plein air pour les enfants de 2 à 5 ans accompagnés d'un parent ou d'un grand-parent. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire à la semaine. Gratuit!

D'autres activités s'ajouteront : Péda-yoga en pyjama, sorties familiales, activité père-enfant, etc. Visitez la page Facebook du CERF Volant pour tous les détails!

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Mercredi 15 juin

Le conseil d'administration et l'équipe de travail du CERF Volant sont heureux de vous inviter à leur assemblée générale annuelle. Ce sera l'occasion de vous présenter ce qui s'est passé au CERF Volant durant la dernière année, de souligner l'implication de nos bénévoles et de célébrer le 25^e anniversaire de l'organisme.

Les détails du lieu et de l'heure sont disponibles en communiquant avec l'organisme. L'inscription est requise au plus tard le 13 juin 2022 à midi.

TEAM PARENTS

Sur rendez-vous : en présentiel ou en visioconférence

Soutien offert pour faciliter la coparentalité, dans un objectif de renforcer l'équipe parentale. Des rencontres (en couple et en groupe) sont prévues dans le but d'apprendre à mieux communiquer et ainsi faciliter l'éducation des enfants. Pour mieux guider sa famille, ensemble! Gratuit!

TRIPLE P : SOUTIEN INDIVIDUEL

Sur rendez-vous : en présentiel ou en visioconférence

Une intervenante est disponible pour rencontrer individuellement les parents afin de leur offrir du soutien dans les défis qu'ils vivent à travers les situations courantes de la vie quotidienne avec leurs enfants (0-12 ans) selon l'approche Triple P (pratiques parentales positives). Gratuit!

Autres services gratuits : Prêt de jeux de société, de porte-bébés et de livres.

Suite > 

CALENDRIER DES ACTIVITÉS JUIN

MERCREDI

1

DÉBUT DE L'HORAIRE D'ÉTÉ

Hôtel de ville
Fin : 2 septembre

BINGO

18 h 30, Salle Marcel-Bédard de la
Place Saint-Louis (porte 14)

VENDREDI

3

RED BRIDGE FEST

Parc de l'île Notre-Dame
Fin : 4 juin

SAMEDI

4

TOURNOI DE PÊCHE

Dès 6 h, Site du Grand-Remous

FÊTE DES VOISINS

À différents endroits sur le
territoire

LA GRANDE JOURNÉE DES PETITS ENTREPRENEURS

À différents endroits sur le
territoire

LUNDI

6

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

19 h, Salle Marcel-Bédard de la
Place Saint-Louis (porte 14)

MARDI

7

BOUGE ET GIGOTE

9 h 30 à 11 h, Local 171 de la Place
Saint-Louis (porte 4)

SOIRÉE-CONFÉRENCE : « MADAME DE LA PELTRIE... »

19 h 30, Salle Marcel-Bédard de la
Place Saint-Louis (porte 14)

MERCREDI

8

BINGO

18 h 30, Salle Marcel-Bédard de la
Place Saint-Louis (porte 14)

JEUDI

9

RENDEZ-VOUS ESTIVAL DES PARENTS

9 h à 10 h 30, en plein air à Pont-
Rouge

AGA DE LA MAISON DES JEUNES

19 h, Maison des jeunes ou par
visioconférence

MARDI

14

BOUGE ET GIGOTE

9 h 30 à 11 h, Local 171 de la Place
Saint-Louis (porte 4)

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

JUIN

MERCREDI **BINGO**
18 h 30, Salle Marcel-Bédard de la
Place Saint-Louis (porte 14)

JEUDI **RENDEZ-VOUS ESTIVAL DES PARENTS**
9 h à 10 h 30, en plein air à
Pont-Rouge

SAMEDI **DÉFI DANSEREAU**
Dès 9 h 30, Centre de plein air
Dansereau

MARDI **BOUGE ET GIGOTE**
9 h 30 à 11 h, Local 171 de la Place
Saint-Louis (porte 4)

MERCREDI **BINGO**
18 h 30, Salle Marcel-Bédard de la
Place Saint-Louis (porte 14)

JEUDI **RENDEZ-VOUS ESTIVAL DES PARENTS**
9 h à 10 h 30, en plein air à
Pont-Rouge

LA GRANDE VEILLÉE DE LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC
Dès 19 h, Parc de l'île Notre-Dame

VENDREDI **BUREAUX FERMÉS**
Fête nationale du Québec

JOURNÉE FAMILIALE DE LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC
10 h à 15 h, Parc Lions

MARDI **BOUGE ET GIGOTE**
9 h 30 à 11 h, Local 171 de la Place
Saint-Louis (porte 4)

MERCREDI **BINGO**
18 h 30, Salle Marcel-Bédard de la
Place Saint-Louis (porte 14)

JEUDI **RENDEZ-VOUS ESTIVAL DES PARENTS**
9 h à 10 h 30, en plein air à
Pont-Rouge

› SUITE

ACTIVITÉS DES ORGANISMES

Pour toutes les activités du CERF Volant, l'inscription et la carte de membre familiale au coût de 5 \$/an sont requises. Un léger coût est demandé dans certains cas. Pour plus d'information : 418 873-4557 ou info@cerfvolantdepartneuf.org.

Notez que tous les services et activités du CERF Volant sont offerts dans le respect des normes en vigueur de la santé publique afin d'assurer la sécurité de tous.

JE COURS PONT-ROUGE

DÉFI DANSEREAU

Samedi 18 juin dès 9 h 30, au Centre de plein air Dansereau

Il est encore temps de s'inscrire aux épreuves de 1, 2, 5, 10 et 15 kilomètres du Défi Dansereau. Dans un site enchanteur, en pleine nature, le Défi Dansereau propose aux coureurs de commencer la saison en beauté. Pour s'inscrire, consultez le jecourspontrouge.com.

Qui sait, cette course pourrait être un prélude à l'événement du 11 septembre prochain, les Tours de Pont-Rouge! Allez sur jecourspontrouge.com pour obtenir plus de détails ou vous inscrire dès maintenant.

Vous ne pouvez participer à ce défi et vous souhaitez tout de même encourager les nombreux coureurs? Joignez-vous à notre belle équipe de bénévoles le 18 juin, seul ou en famille. Communiquez avec nous à benevoles@jecourspontrouge.com.

MAISON DES JEUNES DE PONT-ROUGE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Jeudi 9 juin à 19 h, à la Maison des jeunes (6, rue des Rapides) ou par visioconférence

La Maison des jeunes vous invite à son assemblée générale annuelle. Afin d'y participer, vous devez vous inscrire préalablement auprès de la direction. Les documents ainsi que le lien pour participer à la rencontre vous seront envoyés par courriel. Bienvenue à tous!

Inscription : direction.mdj@ville.pontrouge.qc.ca

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE PONT-ROUGE

SOIRÉE-CONFÉRENCE

Mardi 7 juin à 19 h 30, à la salle Marcel-Bédard de la Place Saint-Louis (porte 14)

La Société vous invite à assister à sa prochaine soirée-conférence au sujet de « Madame de la Peltrie: la vie rocambolesque d'une fondatrice d'exception (1603 à 1671) » par le conférencier, M. Roger Barette (historien, auteur et ancien professeur d'histoire de l'UQTR). L'entrée est gratuite. Pour plus d'information, communiquez au 418 563-4911.



CHRONIQUE JARDINAGE

En collaboration avec le comité du jardin communautaire de Pont-Rouge

Le jardin communautaire de Pont-Rouge, situé à l'arrière de la Place Saint-Louis, à proximité de la caserne de pompiers, reprend ses activités dès la fin mai. Le comité responsable est par ailleurs déjà au travail depuis quelques semaines. 30 jardinets sont mis à la disposition des membres. Les citoyens intéressés à devenir membre peuvent communiquer avec le comité au jardincommunautaire2022@hotmail.com. Bienvenue aux intéressés!

La pandémie a fait découvrir (ou redécouvrir) le jardinage à de nombreuses personnes, autant en ville qu'à la campagne! L'activité en elle-même représente une activité vivifiante et une détente appréciée; la récolte de ce qu'on a semé devient alors un bonus plus qu'intéressant et plusieurs ont la surprise d'avoir un pouce plus vert qu'ils le croyaient...

Le comité désire remercier ses généreux partenaires qui, encore cette année, ont fait l'honneur d'écouter leurs besoins avec bienveillance. La Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf a offert gratuitement du compost de qualité pour les jardinets. Madame Isabelle Smith, du centre jardin Multi-Feuillages, a également fourni gracieusement des plants qui sont partagés parmi les jardiniers. Puis, la Ville de Pont-Rouge, notamment par son Service des loisirs, qui s'implique dans la réalisation de différentes tâches. L'appui de leurs employés est grandement apprécié!

L'année 2022 a été déclarée l'Année nationale des jardins au Canada, soulignant le centenaire de l'horticulture ornementale au pays. La passion du jardinage est assurément en bonne santé et la tendance se poursuivra, selon les experts.

Pour plus d'information sur la disponibilité de jardinets au jardin communautaire, veuillez communiquer au 418 873-2061.

Year of the Garden
Année du jardin



LA FÊTE NATIONALE
DU QUÉBEC

NULLE PART NORD | 20 H



LA GRANDE VEILLÉE
JEUDI 23 JUIN | DÈS 19 H
PARC DE L'ÎLE NOTRE-DAME

SPECTACLE, FEU DE JOIE,
FEUX D'ARTIFICE
ET PLUS ENCORE!

CYCLOMINI



LA FÊTE FAMILIALE
VENDREDI 24 JUIN | 10 H À 15 H
PARC LIONS

ANIMATIONS, JEUX
GONFLABLES
ET PLUS ENCORE!

TIRE-TOI
UNE BÛCHE!

NOTRE LANGUE AUX MILLE ACCENTS

PROGRAMMATION COMPLÈTE DISPONIBLE SUR LA PAGE  ÉVÉNEMENTSPONTRouGE
ET AU VILLE.PONTRouGE.QC.CA/FETE-NATIONALE.